

CAMEROUN

ENJEU

Malgré quelques améliorations, le bilan du Cameroun en matière de protection et de promotion des droits de la personne n'est pas sans taches: il arrive encore parfois que des arrestations sommaires aient lieu. Le système judiciaire n'est pas encore totalement indépendant du pouvoir exécutif. La liberté de presse n'est pas totalement assurée. Les droits des minorités ne sont absolument pas protégés et la condition féminine souffre encore du poids des traditions.

CONTEXTE

Lors des élections présidentielles controversées de 1992, des actes de violence envers les minorités ethniques des provinces de l'ouest, du nord-ouest, sud-ouest et de la région de Douala ont été observés. Le gouvernement a depuis créé une Commission nationale des droits de la personne pour veiller aux abus. Les élections municipales de janvier 1996 se sont déroulées sans violence.

Cependant, le régime, menacé par une impopularité continue et grandissante, due à la crise économique, et à sa mauvaise gestion, s'est largement replié sur les bétis, ethnie bantoue du Président Biya, jouant ainsi la carte du tribalisme. Les bétis détiennent la majorité des postes clés dans l'administration civile et militaire et profitent d'un favoritisme généralisé.

La justice camerounaise, comme la plupart des secteurs de la vie sociale, est influencée par le tribalisme. Les magistrats, souvent corrompus, ne sont pas complètement indépendants de l'exécutif. Il arrive même qu'un jugement favorable au plaignant ne soit pas honoré faute de moyens pour l'exécuter. De plus, suite aux difficultés économique que connaît le Cameroun depuis six ans, les forces de l'ordre, même au plus haut niveau, sont de plus en plus impliquées dans une criminalité grandissante, souvent violente, particulièrement à Yaounde et à Douala. Des disputes territoriales entre certains villages dans le nord-ouest se sont soldées par de nombreuses victimes avant que l'administration centrale ne réagisse avec lenteur pour arrêter ces conflits.

Les carences budgétaires ont forcé un retrait de l'état de l'investissement dans les services de santé. Les soins sont de moins en moins gratuits et les patients sont obligés de fournir leurs propres pansements et médicaments. La chute des recettes budgétaires a aussi mis fin à l'investissement de l'état dans le système scolaire. L'éducation, gratuite en principe, est maintenant sujette à des charges informelles importantes qui la met hors de portée d'une proportion de plus en plus grande de la population (20%). Hors des grandes villes les infrastructures sont soit manquantes ou en état de délabrement. Néanmoins le taux d'alphabétisation se situe à environ 59.6% chez les adultes, inégalement distribué aux dépens des femmes et des provinces septentrionales, 80% des enfants d'âge scolaire vont à l'école et fréquentent surtout le primaire.

Officiellement, aucun prisonnier politique n'est détenu au Cameroun mais en fait, des arrestations arbitraires pour des motifs politiques ont parfois lieu. Elles sont brèves et sont le fait des autorités locales qui en prennent l'initiative et causent de l'embarras au régime.